

DOMANYS, Office Public de l'Habitat de l'Yonne gère 9100 logements* sur 200 communes



AGENCES

AUXERRE

2 rue de la Laïcité
89000 AUXERRE
Lundi de 10h à 12h15
et de 14h à 16h
Du mardi au jeudi
de 10h à 12h15

AVALLON

8 av Victor Hugo
89200 AVALLON
Lundi de 10h à 12h
et de 14h à 16h
Mardi de 10h à 12h
Jeudi et vendredi
de 14h à 16h

JOIGNY

8 quai de G^{al} Leclerc
89300 JOIGNY
Lundi et vendredi
de 14h à 16h
Mardi et jeudi
de 10h à 12h

SENS

11, rue du M^{al} de Lattre
de Tassigny
89100 SENS
Lundi, mardi et jeudi
de 10h à 12h et de
13h30 à 16h
Mercredi de 10h à 12h

TONNERRE

5 rue Clermont
Tonnerre
89700 TONNERRE
Mardi de 10h à 12h
et de 14h à 16h

MIGENNES

(locaux du CCAS)
2 avenue Victor Hugo
89400 MIGENNES
2^{ème} lundi de chaque mois
de 9h30 à 12h

ST-FLORENTIN

6 rue André Messager
89600 ST-FLORENTIN
Lundi de 11h à 12h
Jeudi de 9h à 12h

PERMANENCES



CENTRE RELATIONS CLIENTS

03 86 18 09 50

du Lundi au Vendredi de 9h à 17h30

prix d'un appel local.

ou

rendez-vous sur
www.domanys.fr



DOMANYS

QUALIBAIL : L'AFNOR¹ A CERTIFIÉ NOTRE QUALITÉ DE SERVICE


¹Association Française de NORmalisation

Nous nous sommes engagés dans une démarche de qualité de service pour mieux vous satisfaire. Depuis janvier 2013, nos locataires bénéficient de services de qualité répondant aux exigences du référentiel Qualibail. Cette certification nous a été délivrée par l'organisme indépendant AFNOR.

« Qualibail prend en compte le quotidien du locataire depuis sa demande de logement jusqu'à son départ. Grâce à un engagement renforcé du bailleur, il améliore le confort et la sécurité des résidents. Il agit notamment sur la propreté des logements et des parties communes ; le suivi des demandes d'intervention technique ; la maîtrise des charges ; la prise en compte de mesures environnementales ; les relations de voisinage ou encore le renforcement du dialogue bailleur/locataire. »



Les 13 engagements de service Qualibail

-  1 - NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT
-  2 - NOUS AGISSONS POUR VOTRE CONFORT ET VOTRE SÉCURITÉ LORS DE VOTRE EMMÉNAGEMENT
-  3 - NOUS FAVORISONS LA MAÎTRISE DES CHARGES DE VOTRE LOGEMENT DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT
-  4 - NOUS PRENONS EN CHARGE VOS DEMANDES D'INTERVENTION TECHNIQUE
-  5 - NOUS SOMMES JOIGNABLES 7J/7 ET 24H/24 POUR VOTRE SÉCURITÉ
-  6 - NOUS MAÎTRISONS LA QUALITÉ ET LES DÉLAIS DES INTERVENTIONS TECHNIQUES DANS VOTRE RÉSIDENCE
-  7 - NOUS RESPECTONS VOTRE EMPLOI DU TEMPS POUR LES RENDEZ-VOUS RELATIFS AUX VISITES CONSEIL OU À VOS DEMANDES D'INTERVENTIONS TECHNIQUES
-  8 - NOUS VOUS INFORMONS DES TRAVAUX PLANIFIÉS DANS VOTRE RÉSIDENCE
-  9 - NOUS ASSURONS UN NETTOYAGE DE QUALITÉ DANS LES ESPACES COMMUNS
-  10 - NOUS TRAITONS VOS RÉCLAMATIONS ÉCRITES ET VOUS TENONS INFORMÉS DES SUITES DONNÉES
-  11 - NOUS RECHERCHONS UNE SOLUTION DE LOGEMENT ADAPTÉE À L'ÉVOLUTION DE VOS BESOINS
-  12 - NOUS ORGANISONS VOTRE DÉPART SANS SURPRISE
-  13 - NOUS AGISSONS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE NOS SERVICES ET VOTRE SATISFACTION